



VB LA ROCHETTE

Impasse des Pincevents - 77000 LA ROCHETTE

Tel : 01.64.37.23.41 - mail : vb.larochette@orange.fr

site internet : http://www.vblarochette.com

CADRE RESERVE AU CLUB :

- | | |
|--|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> Photo | Licence saisie le |
| <input type="checkbox"/> Justificatif identité | ____/____/____ |
| <input type="checkbox"/> Règlement | Numéro licence : |
| <input type="checkbox"/> Certificat médical | _____ |
| <input type="checkbox"/> Liste de diffusion hebdo volley | Mail validation LIFVB le |
| <input type="checkbox"/> Enregistrement | ____/____/____ |

SAISON 2023-2024

DOSSIER D'INSCRIPTION AU CLUB de VOLLEY-BALL LA ROCHETTE

Nom de l'adhérent :	Prénom :
Sexe (M ou F) :	Date de naissance :
Portable :	Mail :
Adresse :	

Bonjour,

Comme chaque année, afin de mieux organiser la reprise, nous vous communiquons les informations relatives au fonctionnement du club pour cette saison ainsi que les documents administratifs importants à compléter. Je vous remercie d'y prêter une attention particulière et de nous les retourner au plus vite afin de procéder à votre inscription. **Pour les nouveaux adhérents, vous pouvez faire une semaine d'essai avant de procéder à votre inscription définitive.**

Voici la liste des documents à nous retourner avec ce dossier dans les meilleurs délais :

- **uniquement pour celles ou ceux qui arrivent au club cette saison : une photocopie d'une pièce d'identité (Carte d'identité recto-verso ou passeport, à défaut livret de famille pour les plus jeunes)**
- **uniquement pour celles ou ceux qui arrivent au club cette saison ou qui veulent mettre à jour la photographie sur leur licence : une photo d'identité en couleur.**
- **la fiche de renseignements (page 2) comprenant une autorisation parentale de pratique du volley-ball à signer par les parents pour les mineurs.**
- **la charte du club (page 3) que vous devez lire attentivement avant de vous engager et qui doit être signée par vous-même, ainsi que par le responsable légal si vous êtes mineur(e).**
- **le règlement de votre cotisation annuelle (page 4), selon la catégorie d'âge correspondant à votre date de naissance. Moyens de paiement acceptés : Virement bancaire, Espèces, Chèque à l'ordre de « VOLLEY-BALL LA ROCHETTE » (on peut répartir sur 3 chèques), Coupons Sports ANCV et Chèques Vacances ANCV.**
- **le formulaire de demande de licence ci-joint (que vous pourrez compléter avec l'aide du secrétariat du club ; dans le doute, ne remplissez que le cadre concernant les renseignements liés au licencié, et datez et signez dans le cadre du bas).**
- **le certificat médical ci-joint, d'aptitude à la pratique du volley-ball en compétition, avec en outre pour les catégories d'âge M13, M15 et M18 un simple surclassement signé par le médecin. Pour les mineurs sans surclassement, et pour les majeurs dont un certificat antérieur date de moins de 3 ans, le fait de renseigner le questionnaire de santé ci-joint permet, dans le cas de réponses toutes négatives, d'être dispensé de présentation d'un certificat médical.**

Vous remerciant de votre confiance, nous vous souhaitons à tous une très bonne année sportive.

A très bientôt...

Le Président Serge BOUJU

Tél : 06-23-67-51-00

Si vous souhaitez recevoir une attestation
de paiement par mail, cochez la case



FICHE DE RENSEIGNEMENTS ET D'AUTORISATIONS

L'adhérent :

Nom :	Prénom :
Nom de naissance :	Date de naissance :
Taille en cm :	Lieu de naissance :

- autorise le club Volley-Ball La Rochette à utiliser les photographies, individuelles et collectives, sur lesquelles j'apparais dans le cadre exclusif des activités et de la promotion des équipes (affichage de photos dans le gymnase, présentation des équipes sur le site Internet du club (<http://www.vblarochette.com>), réseaux sociaux, promotion des projets et des résultats des jeunes, etc.).
- autorise les responsables du club à accepter toutes interventions médicales ou chirurgicales en cas de besoin.

Cadre réservé aux parents ou responsables légaux si l'adhérent est mineur :

Je soussigné , père, mère, représentant légal (rayer les mentions inutiles)

- autorise mon enfant à pratiquer le volley-ball et à participer aux activités organisées par le club Volley-Ball La Rochette.
- autorise le club Volley-Ball La Rochette à utiliser les photographies, individuelles et collectives, de mon enfant en tenue du club dans le cadre exclusif des activités et de la promotion des équipes (affichage de photos dans le gymnase, présentation des équipes sur le site Internet du club (<http://www.vblarochette.com>), réseaux sociaux, promotion des projets et des résultats des jeunes, etc.
- autorise les responsables du club à accepter toutes interventions médicales ou chirurgicales en cas de besoin.

Père :

Téléphone :
E-mail :

Mère :

Téléphone :
E-mail :

A noter que dans le cadre des nouvelles dispositions de lutte contre le dopage, des contrôles inopinés des jeunes à l'initiative de la Fédération Française de Volley pourront être réalisés.

Je déclare avoir pris connaissance que le Volley-Ball La Rochette sollicitera ma participation en qualité d'accompagnateur et/ou de supporter de l'équipe afin de faciliter les transports des joueurs(es) sur les lieux de matches ou de manifestations sportives.

En conséquence, j'autorise, par la présente, le transport, en véhicule personnel (parents, encadrants) ou par tout autre mode de transport adéquat encadré de mon enfant par un responsable du club ou un accompagnateur présent sur les lieux.

Personne à joindre en cas d'accident : Père (coordonnées ci-dessus) Mère (coordonnées ci-dessus) Autre (remplir les champs ci-dessus)

Nom :	Prénom :
Téléphone :	Lien de parenté avec l'adhérent :

Médecin traitant :

Nom :	Ville :
Problèmes particuliers (asthme ou autre) :	
Contre-indication médicale particulière :	
Régime particulier :	Groupe sanguin : Rhésus :

Fait à _____ le _____

Signature de l'adhérent :	Signature du responsable légal pour les mineurs :
---------------------------	---



CHARTRE DU CLUB de VOLLEY-BALL LA ROCHE

INFORMATIONS GENERALES

Le club est une association. Pour vous inscrire, vous devez y adhérer en prenant une licence et en réglant votre cotisation. Votre adhésion est un acte libre et volontaire. Les cotisations versées par les adhérents sont essentielles au bon fonctionnement du club. Elles contribuent aux frais administratifs (assurances, de licences, engagements aux compétitions, arbitrage, affiliations diverses), aux achats de matériel (ballons, filets, etc.), aux achats d'équipements (maillots, etc.), à la rémunération des cadres sportifs, et à tous les événements festifs de l'année.

REGLE DE VIE

Pratiquer un sport d'équipe c'est apprendre à vivre en société, à respecter l'intérêt de tous et participer à la vie particulièrement dynamique de l'association. Pour ce faire, il est important de prendre connaissance et d'appliquer les règles suivantes :

⇒ COMPORTEMENT

- **respecter l'encadrement et l'ensemble des adhérents du club** (dirigeants, entraîneurs, gardiens, arbitres, partenaires, adversaires, etc.).
- **arriver 15 minutes avant l'heure de début d'entraînement** et de se présenter en tenue sur le terrain à l'heure de début de la séance.
- **respecter les installations et prendre soin du matériel** mis à votre disposition (chaussures à semelles noires interdites dans le gymnase).
- **préparer et ranger le matériel d'entraînement**, montage et démontage des terrains, comptage des ballons et matériels sortis pour la séance d'entraînement ou pour le match.
- **être présent à tous les entraînements et à tous les matchs pour lesquels vous êtes sollicités**, pour soutenir et consolider son équipe, excepté en cas de force majeure ou d'importante indisponibilité.
- **Les progrès du joueur en cours d'année, ainsi que les éventuels problèmes d'effectifs consécutifs à des blessures par exemple, peuvent amener un adhérent à changer d'équipe, ou à être sollicité ponctuellement dans une autre équipe que son équipe initiale.**
- **prévenir impérativement l'entraîneur de son absence (la veille au plus tard) ou de son retard (dès que possible).**

⇒ EQUIPEMENT

- **se présenter avec un équipement adapté** à la pratique du volley-ball : short, tee-shirt, survêtement, chaussures de sport (semelle noire interdite), genouillères (recommandées), gourde.
- **prendre soin de la tenue de match** fournie par le club.
- **rendre l'équipement fourni par le club** (maillot et short) à l'entraîneur en fin de saison si la taille n'est plus valable ou si je quitte le club.

⇒ VIE ASSOCIATIVE

- **la participation de vos proches au transport lors des matchs est une condition fondamentale au bon fonctionnement du club. Si tout le monde joue le jeu cela représente 1 ou 2 déplacement(s) maximum sur toute la saison.**
- **transmettre à vos parents et à vos proches** les informations relatives à la vie du club communiquées par votre entraîneur ou par le club.
- **soutenir toutes les équipes du club** en conviant aux matchs votre famille et vos amis.
- **assister à l'assemblée générale et y convier vos parents.**
- **participer aux diverses manifestations organisées par le club courant l'année (soirées, tournois, etc.)**

Adhérent(e) :

Nom

Prénom

Date et signature précédées de la mention « lu et approuvé »

Le responsable légal pour les mineurs

Nom

Prénom

Date et signature précédées de la mention « lu et approuvé »



SAISON 2023-2024 : CATEGORIES – COTISATIONS – ENTRAINEMENTS

Catégorie	Cotisation	Entraînements (horaires et lieux, sous réserve de petites modifications en raison des flux d'effectifs à la rentrée). Les créneaux sont effectifs dès le 4 septembre.	
SENIORS <i>Né(e)s en 2002 ou avant</i>	186 €	NATIONALE 3 féminine	Mardi 20h15-22h15 Tabourot Mercredi 20h15-22h15 Tabourot Vendredi 20h15-22h15 Tabourot
		REGIONALE/ACC REG féminine	Lundi 20h15-22h15 Anquetil (REG) Mardi 20h15-22h15 Anquetil (ACC) Jeudi 20h15-22h15 Tabourot
		ACC. REGIONALE masculine	Mardi 20h15-22h15 Tabourot Jeudi 20h15-22h15 Huard
M21 Filles <i>Nées en 2003, 2004 et 2005</i>	175 €	Pas de créneau spécifique, rejoindre les équipes séniors.	
M18 Filles <i>Nées en 2006, 2007 et 2008</i>	163 €	Lundi 18h00-20h00 Tabourot (éq. 2) / Mardi 18h15-20h15 Anquetil (éq. 1) Jeudi 18h15-20h15 Tabourot	
M15 Filles <i>Nées en 2009 et 2010</i>	153 €	Mardi 18h15-20h15 Anquetil Jeudi 18h15-20h15 Tabourot (éq. 1) / Vendredi 18h15-20h15 Tabourot (éq. 2)	
M21 Garçons <i>Nés en 2003, 2004 et 2005</i>	175 €	Mardi 18h15-20h15 Tabourot Jeudi 18h15-20h15 Huard	
M18 Garçons <i>Nés en 2006, 2007 et 2008</i>	163 €	Mardi 18h15-20h15 Tabourot Jeudi 18h15-20h15 Huard	
M15 Garçons <i>Nés en 2009 et 2010</i>	153 €	Mardi 18h15-20h15 Tabourot Jeudi 18h15-20h15 Huard	
M13 <i>Nés en 2011 et 2012</i>	150 €	Mercredi 18h15-20h00 Tabourot Vendredi 18h15-20h00 Tabourot	
M11 <i>Né(e)s en 2013 et 2014</i>	140 €	Mercredi 16h30-18h00 Tabourot (à partir du 13/09) Vendredi 16h45-18h15 Tabourot (à partir du 15/09)	
M9 <i>Né(e)s en 2015 et 2016</i>	129 €	Mercredi 16h30-18h00 Tabourot (à partir du 13/09)	
M7 <i>Né(e)s en 2017 ou après</i>	119 €	Mercredi 16h30-17h45 Tabourot (à partir du 13/09)	
UFOLEP 1	130 €	Mercredi 20h15-22h15 Geissler	
UFOLEP 2		Mardi 20h15-22h15 Anquetil Jeudi 20h15-22h15 Huard	
UFOLEP 3		Jeudi 20h15-22h15 Anquetil	
LOISIRS	108 €	Lundi 20h15-22h15 Anquetil Mercredi 20h15-22h15 Geissler	
VOLLEY SANTE (FIT VOLLEY)	108 €	Jeudi 19h00-20h45 Anquetil (à partir du 14/09)	

DIRIGEANTS / ENCADRANTS	93 €
--------------------------------	------

ADRESSES DES GYMNASES

Gymnase René TABOUROT, impasse des pincevents, 77000 LA ROCHELETTE

Gymnase René HUARD, rue du stade, La Rochette Village, 77000 LA ROCHELETTE

Gymnase Jacques ANQUETIL, 240 avenue Albert Camus, 77190 DAMMARIÉ-LES-LYS

Gymnase Germain GEISSLER, avenue de la libération, 77000 VAUX-LE-PENIL

COORDONNEES DU PRESIDENT : Serge BOUJU, 06 23 67 51 00